

REGLEMENT DE SELECTION

LA28 Test Event 2027, Long Beach / San Pedro

1. OBJET / BASE

La sélection pour le LA28 Test Event 2027 relève de la compétence des MNA. Le Swiss Sailing Team (SST) est donc responsable de cette sélection et, par conséquent, du présent règlement y relatif.

Chaque nation peut inscrire un (1) bateau par classe. L'inscription définitive au LA28 Test Event se fait sur la base d'une nomination par le comité de sélection du SST conformément aux points 2 à 5 du présent règlement.

S'il y a contradiction entre les versions linguistiques du présent règlement, c'est la version allemande qui prévaut.

2. DIRECTIVES PAR SELECTION

Swiss Sailing Team a un intérêt évident à ce que la Suisse soit représentée par les athlètes les plus prometteurs pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, plus précisément pour le LA28 Test Event 2027 à Long Beach et San Pedro. Les athlètes qui souhaitent participer à la sélection pour ce LA28 Test Event 2027 doivent s'inscrire obligatoirement auprès du SST (office@swiss-sailing-team.ch) en tant que participant à la sélection, ce jusqu'au 31 décembre 2026.

3. METHODE DE SELECTION

- La sélection se fait via une procédure de nomination.
- La période de sélection s'étend du 1er janvier au 30 avril 2027.
- En principe, seuls les athlètes ou les équipes ayant une chance de succès aux Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 seront sélectionnés. Pendant la période de sélection définie, tous les résultats de régates et les performances à l'entraînement disponibles seront prise en compte pour évaluer les performances des athlètes et des équipes. Par ailleurs, le potentiel de performance des athlètes ou des équipes sera pris en compte pour la décision finale, ce sur la base des résultats de l'année précédente et de l'évolution de leurs performances.
- Le comité de sélection reçoit les recommandations de nomination pour confirmation de la part des coaches nationaux des classes de bateaux ainsi que du team leader.

4. SELECTION

Les sélections sont annoncées immédiatement après la fin de la période de sélection. L'annonce des athlètes sélectionnés ou de l'équipe pour le LA28 Test Event 2027 à Long Beach et San Pedro via le SST.

5. DISPOSITION COMPLEMENTAIRE

La sélection d'athlètes ou d'équipes n'appartenant pas au cadre national ou au cadre B du SST ne donne aucun droit à un soutien financier ou organisationnel de la part de ce dernier.

En cas de maladie et/ou de blessure, le SST peut décider de son propre chef de la sélection et de la participation au LA28 Test Event 2027. La preuve médicale doit cependant être fournie immédiatement après le début de la maladie ou de la blessure.

6. DISPOSITION FINALE

Le Swiss Sailing Team se réserve le droit de ne pas pourvoir les places de départ pour le LA28 Test Event 2027 à Long Beach et San Pedro.

Dietikon, 07.10.2026